



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Direction des partenariats

PAR COURRIEL

Le 27 juin 2023

Monsieur Denis Mallet
Président du Conseil de l'Université
Université de Moncton
18 avenue Antonine Maillet
Moncton, NB E1A 3E9

OBJET : Proposition d'appellation des installations physiques du Campus de Moncton

Monsieur le président du Comité,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous soumettre le dossier de candidature de Madame Viola Léger pour désigner la salle de spectacle Jeanne de Valois, Campus de Moncton, Salle de spectacle Viola Léger.

Le Comité pour l'appellation des installations physiques, des fonds de dotation, des fonds en fiducie et autres entités à l'Université de Moncton pour le Campus de Moncton, s'est réuni le 12 juin et a approuvé cette recommandation que nous vous soumettons pour le prochain CEX.

Madame Léger a été doublement diplômée de l'Université de Moncton et a fait partie du corps professoral du département d'art pendant plusieurs années. Connue pour son travail en théâtre et pour son rôle de la Sagouine pendant 40 ans, elle a fait rayonner les arts en Acadie et a inspiré de nombreux artistes grâce à sa Fondation Viola Léger. Madame Léger a également été une sénatrice engagée pour la culture et l'éducation.

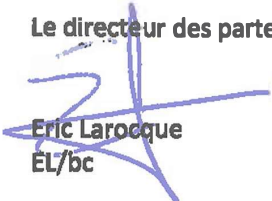
Viola Léger a reçu de nombreux prix, honneurs et distinctions pour ses succès et son talent.

Son engagement lui mérite le titre d'ambassadrice culturelle de l'Acadie.

Vous trouverez en accompagnement de cette lettre, les documents relatifs à cette demande.

Veuillez recevoir, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur des partenariats


Eric Larocque
EL/bc

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : (506) 858-4565

www.umoncton.ca

Comité pour l'appellation des installations physiques, des fonds de dotation, des fonds en fiducie et autres entités à l'Université de Moncton pour le Campus de Moncton

Tiré à part de la réunion du 12 juin 2023

5 Proposition d'appellation des installations physiques du Campus de Moncton

Le directeur des partenariats, monsieur Eric Larocque, présente le dossier de Madame Viola Léger.

Cette proposition d'appellation de la salle de spectacle Jeanne de Valois « Salle Viola Léger » est à l'initiative du groupe Viola-Léger et notamment de madame Colette Landry Martin.

Monsieur Larocque indique que plusieurs lettres d'appui ont été reçues pour la candidature de ce dossier. En autres, une lettre d'appui de la part du pays de la Sagouine avec Monique Poirier qui siège sur le comité qui a soumis la candidature ainsi qu'une lettre de la part de l'école élémentaire Viola- Léger en Ontario avec la signature des élèves. Le souhait pour l'appellation de cette salle de spectacle est d'honorer la mémoire et l'héritage de Viola Léger.

De plus la salle Jeanne de Valois est en cours de rénovation, donc ce serait le bon moment pour prendre en compte ce changement de nom dans le design et d'inclure un accent pour refléter la carrière de madame Léger.

Ce changement de nom de la salle Jeanne de Valois serait approprié et à la hauteur de la personne qu'était Viola Léger. Madame Léger était dans l'éducation avant de faire du théâtre et une reconnaissance est demandée au niveau du Campus. Cela permettrait également de promouvoir la salle auprès de la communauté et d'attirer davantage de spectacles.

Proposition adoptée à l'unanimité :

« Que la salle de spectacle Jeanne de Valois soit nommée « Salle Viola Léger »

ADOPTÉE

Moncton, le 23 mai 2023

Madame Lynne Castonguay
Secrétaire générale
18, avenue Antonine-Maillet
Université de Moncton
Moncton, N.-B. E1A 3E9

Madame,

Profondément attristées par le décès de madame Viola Légère et vivement impressionnées par sa contribution exceptionnelle au développement de la culture acadienne, quelques personnes ont formé le Groupe Viola-Léger. Nous avons comme but de trouver un moyen de reconnaître de façon permanente l'héritage de madame Léger.

Nous sommes rapidement arrivés à la conclusion qu'une installation physique nommée en son honneur en Acadie serait le geste le plus approprié. Comme l'Université de Moncton par sa mission se définit comme « acadienne et de langue française » et qu'elle « se consacre à l'avancement des connaissances et à la formation de personnes créatives et engagées », nous pensons qu'un lieu physique sur son campus de Moncton serait l'endroit tout indiqué pour honorer Viola Léger. La salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois nous vient immédiatement à l'esprit, compte tenu du fait que le nom de madame Léger est si étroitement associé aux arts de la scène.

En parcourant le résumé de sa carrière en annexe A, vous pourrez constater que, pendant toute sa vie, madame Léger, a incarné, à sa manière, la mission de l'Université. De plus, elle est elle-même doublement diplômée de l'établissement, elle y a enseigné l'art dramatique et elle est l'une de ses grandes donatrices.

Nous avons consulté un certain nombre de personnes afin de valider la pertinence de notre projet. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que des comédiennes et comédiens, des anciennes et anciens étudiants de madame Léger, des organismes communautaires et de bienfaisance ainsi que des membres du Sénat du Canada se sont portés volontaires pour appuyer notre idée. L'annexe B présente le contenu des lettres et hommages que nous avons reçus ainsi que ceux prononcés lors des funérailles de madame Léger. Ces individus et groupes, dans leur témoignage, soulignent son dévouement à faire connaître l'Acadie et à promouvoir les arts et la culture. Nous soulignons en particulier l'appui de taille que constitue la lettre inattendue des élèves de l'École élémentaire Viola-Léger de Bowmanville en Ontario. Chaque élève de la maternelle à la sixième année a signé la lettre dans laquelle on peut lire : *Nous les élèves de l'École élémentaire Viola-Léger, située à Bowmanville en Ontario, appuyons le groupe de citoyennes et de citoyens faisant des démarches pour que soit nommée la salle de spectacle de la*

Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, en l'honneur de notre bien-aimée Viola Léger.

...

Vos amis de l'Ontario français,

Le parcours professionnel et personnel prestigieux de Viola Léger nous porte à croire qu'il est juste de l'honorer dans un lieu significatif à la fois pour elle et pour l'Acadie.

Après avoir pris connaissance de la *Politique pour l'appellation des installations physiques, des fonds de dotation, des fonds en fiducie et autres entités à l'Université de Moncton (version CGV-160924)*, nous soumettons par la présente la candidature de la pédagogue et comédienne de renommée, **Viola Léger**, afin que la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois soit nommée en son honneur.

Persuadés que la réputation de madame Léger est en tout point irréprochable et que la valeur de sa contribution fait l'objet d'une rare unanimité, nous souhaitons vivement que l'Université trouve opportun de déroger à l'alinéa 1.2 de la Politique et qu'elle accepte d'étudier cette demande sans le délai habituellement prescrit.

Veuillez agréer, Madame la secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Colette Landry Martin pour le
Groupe Viola-Léger

Pièces jointes : **Annexe A** : Présentation et CV de Viola Léger

Annexe B : Lettres d'appui et hommages

Autres membres du groupe :

Diane Albert-Ouellette
Gilles Beaulieu
Lorraine Bourque
Carol Doucet
Liliane Léger
Monique Poirier

NB : Toute correspondance peut être adressée à : Colette Landry Martin, 405 – 175 avenue Morton, Moncton, N.-B. E1A 0H4 ou colette.landry.martin@gmail.com

Annexe A
Présentation de Viola Léger

VIOLA LÉGER

**Ambassadrice culturelle
de l'Acadie**

Mai 2023

TABLE DES MATIÈRES	
UNE AMBASSADRICE CULTURELLE	3
Viola Léger éducatrice	3
Viola Léger comédienne	4
Viola Léger sénatrice	5
Viola Léger philanthrope	6
PRIX, HONNEURS ET DISTINCTIONS	7
CONCLUSION	8

Une ambassadrice culturelle

Par son engagement, sa générosité et sa poursuite de l'excellence – que ce soit dans la salle de classe, au théâtre ou comme sénatrice – Viola Léger a fait rayonner l'Acadie et la culture francophone bien au-delà des frontières canadiennes. Si elle doit ses succès à ses talents de comédienne et d'interprète, sa renommée lui vient surtout du fait qu'elle a rendu célèbre le personnage de la Sagouine d'Antonine Maillet.

Née à Fitchburg, au Massachusetts, le 29 juin 1930, de parents acadiens, Viola Léger fait ses études primaires et secondaires aux États-Unis, mais passe ses vacances d'été en Acadie. Très jeune, elle choisit de s'établir en permanence au Nouveau-Brunswick. Elle devient membre de la congrégation Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et le restera pendant vingt ans. C'est chez les religieuses qu'elle approfondit ses talents en musique et développe son goût pour le théâtre.

Elle détient un baccalauréat ès arts et un baccalauréat en éducation de l'Université de Moncton ainsi qu'une maîtrise en beaux-arts (enseignement théâtral) de la Boston University.

Les pages qui suivent montrent que son goût pour le théâtre, elle le met à profit au cours de sa carrière, en tant qu'éducatrice, comédienne, sénatrice et philanthrope. Son talent singulier lui a valu de nombreux prix, honneurs et distinctions.

Viola Léger éducatrice

Après ses études en Acadie, madame Léger s'adonne pendant 15 ans à sa première passion : l'enseignement. Pédagogue dévouée, elle contribue à la formation d'une relève théâtrale acadienne. Elle enseigne d'abord au Collège Notre-Dame d'Acadie, puis à Grand-Sault, à Moncton et à Shédiac. Généreuse de son temps, elle organise des activités parascolaires en théâtre et amène ses élèves à remporter divers prix. Elle met en scène plusieurs pièces de théâtre dont : *Le songe d'une nuit d'été* de William Shakespeare; *Notre petite ville* de Thornton Wilder; *Le journal d'Anne Frank* de Jean Anouilh; *Poire-Âcre* d'Antonine Maillet; *Où est-ce qu'elle est, ma gang?* de Louis Dominique Lavigne.

Grâce à son leadership et à la collaboration du ministère de l'Éducation, elle contribue à léguer aux écoles francophones du Nouveau-Brunswick un recueil de pièces théâtrales destinées aux éducatrices et éducateurs du secondaire.

Pendant six ans, elle fait partie du corps professoral du département d'art dramatique de l'Université de Moncton à titre de professeure invitée. Toujours dans un souci de partager son art et de développer le goût du théâtre dans son milieu, elle offre de nombreux ateliers portant sur l'initiation à la création, l'interprétation et l'expression corporelle et cela, à différents groupes de professionnels. Éducatrice théâtrale convaincue, elle fonde la Compagnie Viola Léger et en sera la directrice artistique de 1985 à 2008.

Viola Léger comédienne

Sa carrière comme enseignante au Nouveau-Brunswick et ses activités parascolaires en théâtre la motivent à parfaire sa propre formation par des études de spécialisation en théâtre à Boston et un stage à l'École Jacques Lecoq de Paris.

Sans s'en douter, c'est en acceptant d'interpréter le rôle de la Sagouine que Viola Léger permet à sa carrière de comédienne de prendre son envol. Ce rôle, elle l'incarne pendant plus de 40 ans en donnant environ 3000 représentations, non seulement au Nouveau-Brunswick, mais aussi dans différentes villes du Canada (dont Montréal, Toronto, Ottawa et Hull) et dans plusieurs pays d'Europe (France, Monaco, Belgique et Suisse) ainsi qu'aux États-Unis.

Au fil des ans, elle interprète – soit en français, soit en anglais – les œuvres de divers auteurs tels que Michel Tremblay, Anne Legault, Tennessee Williams, Garcia Lorca et Tom Ziegler. Elle joue également pour la télévision, notamment dans la série *Bouscotte*. Chaque été, pendant de nombreuses années, elle se retrouve fidèlement sur scène au Pays de la Sagouine à Bouctouche.

En somme, au cours de sa carrière, elle interprète au-delà de 30 rôles au théâtre, au cinéma et pour la télévision.

En 1999, elle met sur pied la Fondation Viola Léger afin d'encourager la production théâtrale et la formation professionnelle en Acadie, principalement par l'octroi de bourses à des comédiens et comédiennes en début de carrière. Elle voit cette fondation comme la pierre angulaire dans le développement de nouvelles carrières et le rayonnement du théâtre en Acadie.

Le premier récipiendaire de cette bourse, Gabriel Robichaud, résume ainsi l'importance qu'il accorde à la Fondation :

En tant que diplômé du baccalauréat en art dramatique en 2011, je peux vous assurer que sans l'apport de cette grande dame, je n'aurais eu ni la carrière ni le rayonnement dont j'ai bénéficié depuis mon entrée sur le marché du travail.

J'étais fraîchement sorti de ma première année d'étude en art dramatique au moment de croiser Viola Léger. Mon premier contrat dans le milieu a eu pour tâche connexe d'être son régisseur associé pendant le deuxième été du mégaspectacle Pélagie au Pays de la Sagouine. Par la suite, la compagnie qui portait son nom m'a donné mon premier contrat à titre de comédien pour le théâtre musical Louis Mailloux à l'été 2010, et j'ai été le premier lauréat du prix qui portait son nom en septembre 2011, quelques mois seulement après avoir reçu mon baccalauréat du département d'art dramatique de l'Université de Moncton des mains de son recteur.

Bref, elle est pour le milieu théâtral une mentore, un modèle de rigueur artistique et d'engagement. Selon le sénateur René Cormier, « sa présence unique sur scène est le résultat d'une recherche intérieure profonde, authentique et rigoureuse. »

Viola Léger sénatrice

Son désir de servir l'amène, en 2001, à accepter l'invitation de l'Honorable Jean Chrétien, premier ministre du Canada, à siéger au Sénat canadien. Elle y travaille avec assiduité jusqu'en 2006, soit jusqu'à l'âge obligatoire de la retraite.

Elle prend son rôle de sénatrice très au sérieux. Désireuse de faire valoir les besoins des minorités, elle siège à deux comités : Comité des peuples autochtones et Comité des langues officielles.

Afin de mieux connaître les besoins des Autochtones, elle se déplace à plusieurs reprises pour les rencontrer dans leurs communautés et ce, à divers endroits au pays.

Comme l'atteste le sénateur René Cormier à la séance du Sénat du 2 mars 2017, madame Léger met à profit son droit de parole pour défendre les arts et la

culture francophone : « Cette artiste formidable a siégé à la Chambre haute de 2001 à 2005 et a livré de vibrants plaidoyers pour la défense des arts et de la culture. »

Viola Léger philanthrope

Humaniste et généreuse, elle soutient moralement et financièrement les causes, les institutions, les individus ou les groupes qui lui tiennent à cœur. Personnalité engageante, elle pose des gestes attentionnés envers les autres. Sa loyauté envers sa famille, son public et sa profession est admirable.

Elle contribue généreusement à la campagne financière de l'Université de Moncton. Cette dernière la nomme membre de son Ordre des Régentes et des Régents dans la catégorie Compagnes/Compagnons.

Au-delà de toutes ses réalisations, madame Viola Léger est d'abord et avant tout un être humain rempli d'une grande bienveillance qui se manifeste dans son désir d'aider les autres à atteindre leurs objectifs de vie, surtout ceux liés aux arts et à la culture. Le témoignage de Robin Joël Cool publié le 29 janvier 2023 après le décès Viola Léger en est la preuve éloquent :

Chère Viola Léger,

Je n'aurai pas eu le privilège de vous connaître personnellement comme beaucoup de mes collègues acadiens, à l'exception de quelques échanges téléphoniques ou à la sortie de quelques représentations où m'aviez donné un conseil que j'utilise encore aujourd'hui : « Quand tu sens que tu perds les spectateurs, que tu t'sens plate, n'accélère pas ... ralentis, va les chercher, ramène-les dans ta cadence. »

Mais, même si on ne s'est pas connu, je vous dois une des choses les plus importantes de ma carrière : la chance d'avoir terminé mon conservatoire. Aujourd'hui, je tenais à partager ce segment de ma vie, qui sans vous n'aurait pas été possible. Au contraire de la France, l'Acadie et le Québec n'ont à ce jour pas d'entente pour appuyer les étudiants acadiens qui vont étudier dans une école d'art au Québec. En 2007, j'étais donc considéré comme un étudiant étranger avec les exigences financières que cela implique. Bien sûr, il y avait les prêts et bourses, mais ce n'était pas suffisant. Ma famille m'a aidé, la famille Abud à Dalhousie,

Les Roberts à Tracadie, même le conservatoire lui-même m’a aidé. Cependant à l’aube de ma troisième et ultime année, j’étais allé au bout de toutes mes ressources et je me suis retrouvé dans l’obligation d’abandonner mon conservatoire... C’était un moment tellement absurde, mais c’était peine perdue et j’étais forcé de m’y résoudre jusqu’à ce que je reçoive un coup de téléphone de Mme Viola Léger en personne. Vous étiez si fière de voir un Acadien être admis dans une école comme le Conservatoire, fière pour la relève, fière pour l’Acadie, et pour vous il était inconcevable que je ne termine pas ma formation. Vous m’avez offert de payer la somme manquante. Ce geste a été capital pour tout le reste de ma vie. J’espère un jour rendre la pareille.

Merci d’avoir pavé la voie pour les Marie-Jo Thériault, les Isabelle Cyr, et tant d’autres après vous. Grâce à vous, il est possible aujourd’hui pour des Acadiennes et des Acadiens d’espérer mener des carrières chez nous et au-delà des frontières de l’Acadie. Merci d’avoir été une inspiration pour une multitude de générations d’artistes acadiens. »

Prix, honneurs et distinctions

En reconnaissance de ses succès dans les différentes sphères de sa vie professionnelle, plusieurs groupes, institutions et organismes, tant au Canada qu’à l’étranger, ont honoré madame Léger.

Quatre universités lui ont décerné le grade de docteur d’honneur : l’Université de Moncton en 1976 (Doctorat ès lettres); l’Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse en 1981 (Doctorat ès lettres); la Saint Thomas University au Nouveau-Brunswick en 1986 (Doctorat ès lettres), et la York University en Ontario en 2010 (Doctorat en droit).

Elle a reçu une foule de prix et d’honneurs dont les principaux sont : Chevalier de l’Ordre de la Pléiade (1978); prix Dora Mavor Moore (1981); Médaille du Conseil de la vie française en Amérique (1987); Chevalier de l’ordre français des Arts et des Lettres (1991); Prix d’excellence dans le domaine des arts – en théâtre – du Gouvernement du Nouveau-Brunswick (1995); Masque de l’interprétation féminine de l’Académie québécoise du Théâtre (2001). De plus, elle a été nommée Officier de l’Ordre du Canada.

Conclusion

En résumé, après une carrière d'une cinquantaine d'années, Viola Léger laisse à l'Acadie un legs inestimable qui comprend son talent, sa voix, ainsi que son amour de la langue française, du théâtre et du peuple acadien. Ses qualités personnelles et son engagement pour l'art théâtral lui méritent le titre d'ambassadrice culturelle de l'Acadie.

Annexe A
CV de Viola Léger

VIOLA LÉGER

DIPLÔMES ET MARQUES DE DISTINCTION :

1964	Baccalauréat ès Arts, Université de Moncton, N.-B.
1970	M.F.A. (Master of Fine Arts – Theater Education), Boston University.
1971	Baccalauréat en Éducation, Université de Moncton, N.-B.
1976	Doctorat ès Lettres (honoris causa), Université de Moncton, N.-B.
1981	Doctorat ès Lettres (honoris causa), Université Ste-Anne, Pointe-de-l'Église, N.-É.
1986	Doctorat ès Lettres (honoris causa), Saint Thomas University, Fredericton, N.-B.
1970.1971	Études et recherches à l'École Jacques Lecoq, Paris.
1976	Prix Littéraire de La Presse.
1978	Chevalier de l'Ordre de la Pléiade, Association internationale des Parlementaires de Langue Française.
1981	Dora Mavor Moore Award, Outstanding Performance.
1981	Nomination: Earle Grey Award, best acting performance in television.
1987	Médaille du Conseil de la Vie Française en Amérique.
1989	Reconnaissance des Chefs de files au Canada.
1989	Officier de l'Ordre du Canada.
1990	Prix Méritas décerné par la Fédération des Acadiens du Québec, Montréal.
1991	Chevalier de l'Ordre français des Arts et des Lettres.
1995	Reconnaissance de la carrière artistique, décernée par le Centre culturel Aberdeen, Moncton, N.-B.
1995	Prix d'excellence dans le domaine des arts – en théâtre – Gouvernement du Nouveau-Brunswick.
1997	Marraine : Navire canadien de Sa Majesté MONCTON, Halifax, N.-É.
1998	Membre de l'Ordre des Francophones d'Amérique.
2001	Masque de l'interprétation féminine, l'Académie québécoise du Théâtre.
2001	Nomination au Sénat du Canada.
2004	Officier de l'Ordre de la Pléiade
2005	Prix Racine – Ambassadeur 2006 – Conseil provincial des Centres culturels
2006	Prix Tourisme - Gouvernement du Nouveau-Brunswick
2007	Prix de Mérite – Association des enseignants et des enseignantes du Nouveau-Brunswick
2007	Prix impératif français : pour souligner sa remarquable contribution aux arts de la scène dans la Francophonie
2007	L'Ordre du Nouveau-Brunswick
2009	Membre de la Compagnie des Cent-Associés francophones
2010	Doctorat en droit (honoris causa), York University, ON
2010	Prix Hommage du Festival des créations télévisuelles de Luchon (France) pour la série télé de <i>La Sagouine</i>
2012	Prix Hommage Éloizes de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick
2013	Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle – prix de la réalisation artistique

ENSEIGNEMENT :

1955-1960	Collège Notre-Dame d'Acadie, Moncton, N.-B.
1960-1961	École secondaire Académie Notre-Dame, Drummond, N.-B.
1961-1968	École secondaire de Grand-Sault, N.-B.
1971-1972	École secondaire Vanier, Moncton, N.-B.
1974-1980	Professeure invitée, Département de théâtre, Université de Moncton, N.-B.
1981 (été)	Professeure : interprétation 1 et Expression corporelle 1, Éducation permanente, Université de Moncton.
1982	Professeure invitée - « Initiation à la création » - niveaux primaire et secondaire : Fredericton et Bathurst, N.-B.
1983	Responsable d'un stage de perfectionnement; 30 heures; Télé-Acadie, Bathurst, N.-B.
1985-1988	Invitée: « Modeling of Excellence » - John Grinder Workshop, Neuro-Linguistic Programming, Ottawa, 1985; Monte Rey, California, 1988.
1986	Animatrice d'atelier : « Télévision et styles de communication »; Colloque sur la technologie des communications et l'éducation supérieure, Université de Moncton.
1990-1995	Professeure de théâtre : Écoles Louis-J.-Robichaud (Shédiac) et Mathieu-Martin (Moncton).
1995-96-97	Animatrice d'atelier : « L'enseignement de l'art dramatique à l'école »; Éducation permanente, Université de Moncton.

ART DRAMATIQUE – COMÉDIENNE :

LA SAGOUINE, d'Antonine Maillet

- Lancement du livre, Université de Moncton; 23 juillet 1971
- Création, Les Feux Châlins, Moncton, N.-B.; 26 novembre 1971
- Approximativement 50 spectacles en tournée en Acadie et les provinces des Maritimes; déc. '71 à avril '72
- Première, Théâtre du Rideau Vert, Montréal; 9 octobre 1972
- Le Centre Culturel Canadien, Paris; novembre 1972
- Le 5^e Festival International de Théâtre, Monaco; septembre 1973
- LA SAGOUINE II – Création, Centre National des Arts, Ottawa; décembre 1974
- Tournées canadiennes : au-delà de 400 représentations; 1972 à 1975
- Enregistrement sur disque London, LA SAGOUINE par les Productions Mercedes Palomino; août 1974
- Enregistrement pour la télévision de Radio-Canada; 16 émissions de 30 minutes; mars à septembre 1975
- Le Théâtre d'Orsay de Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud, Paris, 16 représentations; septembre 1976
- Tournée européenne : France-Belgique-Suisse, 46 représentations; octobre et novembre 1976
- Festival d'Avignon, France; juillet 1978
- Création, version anglaise, traduction de Luis de Céspedes, Saidye Bronfman Centre, Montréal; 8 mars '79
- Centre National des Arts, Ottawa, version anglaise, 21 représentations; juin 1980
- Version anglaise à Toronto (Théâtre français), Winnipeg, (Manitoba Theatre Centre), Blythe (Festival), Lennoxville (Festival), Nouvelle-Angleterre (tournée); 1981-1988
- 15^e anniversaire – Tournée aux Maritimes et en Ontario, 104 représentations; Compagnie Viola Léger, Moncton, N.-B.; 1987-1988
- 900^e représentation Théâtre français de Toronto; 14 avril 1988
- La Maison des Citoyens, Hull, Qc; 20 janvier au 7 février 1993
- Version anglaise au Carrefour de l'Île-Saint-Jean, Charlottetown, Î.-P.-É.; 1996, Pleiades Theatre, Toronto, ON, 2010; Segal Theatre, Montréal, Qc, 2011
- Le Pays de La Sagouine, Bouctouche, N.-B.; 1992 à 2016
- Théâtre du Rideau Vert, Montréal, Qc; 18 octobre au 10 novembre 2012
- Théâtre de l'Île, Gatineau, Qc, 24 représentations, septembre-octobre 2014
- Théâtre de l'Île, Gatineau, Qc, 24 représentations, septembre-octobre 2015
- Enregistrement d'un livre audio des monologues de la Sagouine; Production Radio-Canada, 2016
- Enregistrement pour le Pays de la Sagouine «Sagouine 4K»; 10 monologues; Réalisation de Renée Blanchar; 2016

Résumé : plus de 2600 représentations

ÉVANGÉLINE DEUSSE, d'Antonine Maillet

- Création; rôle : Évangéline; Théâtre du Rideau Vert, Montréal; 4 mars 1976
- Festival d'Avignon; 1978
- Théâtre Jean-Duceppe, Montréal; 1996
- Théâtre de l'Île, Hull, Qc; 1996
- Théâtre Populaire d'Acadie, Caraquet, N.-B.; 1997

Résumé : 260 représentations

LA PEUR À RAOUL, de Félix Leclerc

Création; rôle : Caroline; Théâtre de l'Île, Île d'Orléans; 1977

MARIA CHAPEDELAINE, de Loïc LeGourriadec

Rôle : Mère Chapdelaine; Théâtre du Rideau Vert; 1977

LA VEUVE ENRAGÉE, d'Antonine Maillet

Création; rôle : La Veuve; Théâtre du Rideau Vert; 1977

Le Centre National des Arts, Ottawa; 1977

QUATRE À QUATRE, de Michel Garneau

Rôle : Pauline; Théâtre du P'tit Bonheur, Toronto; 1978

LE BOURGEOIS GENTLEMAN, d'Antonine Maillet

Création; rôle : Joséphine; Théâtre du Rideau Vert; 1978

EMMANUEL À JOSEPH À DÂVIT, d'Antonine Maillet

Création; rôle : La vieille Anne; Théâtre du Rideau Vert, Montréal; 1978

Le Cercle Molière, Saint-Boniface, Manitoba; 1984

A LITTLE SOMETHING TO EASE THE PAIN, de René Aloma

Création; rôle : Cacha; Toronto Arts Production; 1980

COUP DE SANG, de Jean Daigle

Rôle : La mère; Théâtre du Trident, Québec; 1981

LA CONTREBANDIÈRE, d'Antonine Maillet

Création; rôle : La Veuve-à-Calixte; Théâtre du Rideau Vert, Montréal; 1981

THE GIN GAME, de D.L. Coburn

Rôle : Fonsia; Manitoba Theater Centre, Winnipeg, Manitoba; 1981

Centaur Theater, Montréal; 2000

LA JOYEUSE CRIÉE, d'Antonine Maillet

Création; tous les rôles; Théâtre du Rideau Vert, Montréal; 1982

La Compagnie Viola Léger, Moncton, N.-B.; 1989

MEMOIR, de J.D. Murrel

Rôle : Sarah Bernhardt; Theater New Brunswick, Fredericton, N.-B.; 1982

EMPRESS EUGÉNIE, de Jason Lindsay

Création; rôle : Empress Eugénie; Centaur Theater, Montréal; 1983

LA LAMBIQUE, de Jules Boudreau et Calixte Duguay

Création; rôle : Lauza; Le Festival Acadien, Caraquet, N.-B.; 1983

100 POUR 200, de 1755 et Gerald LeBlanc

Rôle : Maître de cérémonie; Bicentenaire du N.-B., Moncton, N.-B.; 1984

ALBERTINE EN CINQ TEMPS, de Michel Tremblay

Rôle : Albertine (70 ans); Théâtre du P'tit Bonheur, Toronto; 1985

ÉLOIZES

Poésie théâtrale; huit auteurs acadiens; le Théâtre d'Aujourd'hui, Montréal; 1985

HAROLD ET MAUDE, de Colin Higgins

Rôle : Maude; La Compagnie Viola Léger, Moncton, N.-B.; 1986

FEUX FOLLETS, de Suzan Cooper et Hume Cronyn

Rôle : Annie; Théâtre de l'Île, Hull, Qc; 1986

HOUSE OF BERNARDA ALBA, de Garcia de Lorca
 Rôle : La Poncia; Centre National des Arts, Ottawa; CentreStage, Toronto; 1987

ÉLOIZES ET ÉTOILES
 Poésie théâtrale; de Angèle Arsenault et cinq auteurs acadiens; La Compagnie Viola Léger, Moncton, N.-B.; 1988

LA MANAGERIE DE VERRE, de Tennessee Williams
 Rôle : Amanda; Le Théâtre Populaire d'Acadie, Caraquet, N.-B.; 1989

LA VISITE DES SAUVAGES, d'Anne Legault
 Rôle : Aline; Le Théâtre de l'Île, Hull, Qc; 1990

GRACE ET GLORIA, de Tom Ziegler, traduction de Michel Tremblay
 Rôle : Grace; Théâtre du Rideau Vert, Montréal; 1998-1999-2000
 En tournée au Québec et au Nouveau-Brunswick; 1999-2000
 Co-production Théâtre de l'Île et Théâtre Populaire d'Acadie:
 Cercle Molière, Winnipeg, Manitoba; Théâtre du jour, Saskatoon;
 Théâtre de l'Île, Gatineau; en tournée aux Maritimes, en Ontario, en Gaspésie;
 2005 à 2007
Résumé : 300 représentations

GRACE AND GLORIE, de Tom Ziegler
 Rôle : Grace; Saidye Bronfman Center for the Arts, Montréal; 1999

LES TROISSES, d'Antonine Maillet
 Rôles : Aglaé, Babée, Marichette; Le Pays de la Sagouine, Bouctouche, N.-B.; 2001-2002-2003

LA SAGOUINE ET SON MONDE, d'Antonine Maillet
 Rôles : Aglaé, Babée, Marichette, La Sagouine; Théâtre du Rideau Vert, Montréal; 2003

L'ODYSSÉE, d'Antonine Maillet
 Rôle : La Sagouine; Le Pays de la Sagouine, Bouctouche, N.-B.; 2004-2005-2006

CITROUILLE CHEZ LA VIEILLE OZITE, d'Antonine Maillet
 Rôle : La vieille Ozite, création, Le Pays de la Sagouine, Bouctouche, N.-B.; 2006

PÉLAGIE-LA-CHARRETTE, d'Antonine Maillet
 Rôle : Céline, création, Le Pays de la Sagouine, Bouctouche, N.-B.; 2007- 2008

ASSORTED CANDIES de Michel Tremblay
 Rôle : Victoire, Thousand Islands Playhouse, Gananoque, Ont.; 2008

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR d'Alfred de Musset
 Rôle : Le Chœur, Théâtre français de Toronto, Toronto, Ont.; 2008

ANTONINE ET VIOLA C'EST PAS JUSTE LA SAGOUINE, d'Antonine Maillet et Viola Léger
 Rôles : Aglaé, Babée, Marichette, Viola et la Sagouine, Théâtre de l'Île, Gatineau; 2009

LE CHEMIN DE LA MECQUE, d'Athol Fugard
 Rôle : Helen, Théâtre de l'Île, Gatineau, Qué. 2010; Cercle Molière, Saint-Boniface, Manitoba, 2011

CONTEUSE :

Storytelling Festival, Fredericton, N.-B.; 1988

3^e Festival interculturel du conte de Montréal; présidence d'honneur et représentation; 1995

« IL ÉTAIT UNE FOIS...les mots dits français et les mots dits canadiens »;
 Musée de la civilisation de Québec; 1995

VEILLÉE AVEC VIOLA, par Viola Léger, Compagnie Viola Léger, Moncton, N.-B.; 1999;
 Théâtre de l'Île, Hull, Qc; 2002;
 Festival international Contes en Îles, Îles-de-la-Madeleine; 2006
 10^e Festival interculturel du conte Québec, Montréal; 2009

MISE-EN-SCÈNE :

LE BOURGEOIS GENTLEMAN, d'Antonine Maillet

Université de Moncton, Moncton, N.-B.; 1980

LA LAMBIQUE, de Jules Boudreau et Calixte Duguay

Le Festival Acadien, Caraquet, N.-B.; 1983

Théâtre parascolaire au secondaire: 1990 à 1995

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ – William Shakespeare / NOTRE PETITE VILLE –

Thornton Wilder / LE JOURNAL D'ANNE FRANK / ANTIGONE – Jean Anouilh /

POIRE-ÂCRE - Antonine Maillet / OÙ EST-CE QU'ELLE EST MA GANG? –

Louis Dominique Lavigne

TÉLÉVISION :

LA SAGOUINE, d'Antonine Maillet; Réalisation: Jean-Paul Fugère;

Rôle : La Sagouine; 16 x 30 minutes, Radio-Canada, 1975.

DÉCEMBRE, de Guy Dufresne; Réalisation: Jean-Paul Fugère;

Rôle: Géraldine; Télé-théâtre, Radio-Canada, 1977.

DIMANCHOWSOIR, Réalisation: Pierre Desjardins;

Rôle: La Sagouine, Radio-Canada, 1977.

LE PLUS CLAIR DE SON TEMPS, de François Tassé; Réalisation: Jean-Yves Laforce;

Rôle: Mélanie, télé-théâtre; Radio-Canada, 1979.

ON EST VENU POUR RESTER, Réalisation: Pierre LeBlanc;

Rôle: La Sagouine, Radio-Canada (Moncton), 1979.

LA SAGOUINE, d'Antonine Maillet; Réalisation : Mark Blandford;

Rôle: La Sagouine; Spécial d'une heure; version anglaise; CBC, 1979.

ACADIA, PROUD AND ALIVE, Réalisation: Ralph Waugh,

CBC (Halifax), 1980.

SPÉCIAL OTTAWA, Réalisation: Maryse Boudreau,

Radio-Canada, 1980.

ANGÈLE, Réalisation: Pierre LeBlanc;

Variétés, Radio-Canada, Moncton, 1982.

ÉVANGÉLINE DEUSSE, d'Antonine Maillet, Réalisation: Danièle J. Suissa,

Rôle: Évangéline; Productions 3 Thèmes, Radio-Canada et CBC, 1984.

EMMANUEL-À-JOSEPH-À-DÂVIT, d'Antonine Maillet; Réalisation: Michel Robitaille,

Minisérie de 5 épisodes, Radio-Québec, 1984.

ICI RADIO-CANADA; 50^e anniversaire de Radio-Canada; Réalisation: Jean Claude Marion,

Rôle: La Sagouine; Radio-Canada, 1986.

MES NOËLS EN ACADIE; Réalisation: Léo Foucault;

Production PANACOM; Radio-Canada, 1988.

LIBRE-ÉCHANGE; Réalisation: Claude Maher;

Les Productions Téléférique; Télévision Quatre-Saisons, 1990.

BOUSCOTTE, de Victor-Lévy Beaulieu; Réalisation: Albert Girard;

Rôle: Gabrielle Lévesque; Plusieurs épisodes; Radio-Canada, 1998-2001.

LES COULEURS DE MON ACCENT, de David Loneragan; Réalisation: Phil Comeau;

Rôle: Mme LeBlanc; Minisérie 2 épisodes de 60 min.; Productions ECP et Tel-Vision; Radio-Canada, 2002.

LA SAGOUINE, d'Antonine Maillet; Réalisation: Phil Comeau;

Rôle: La Sagouine; 12 épisodes de 30 minutes; Productions Connections et Radio-Canada, 2006.

CINÉMA :

CAP-LUMIÈRE, de Monique LeBlanc; Réalisation: Herménégilde Chiasson;
Production: Ciné Est en Action Inc., Radio-Canada, 1985.

LE VIOLON D'ARTHUR, de Jacques Savoie; Réalisation: Jean-Pierre Gariépy;
Production du Fado, Caraquet, 1991.

LE SECRET DE JÉRÔME, de Phil Comeau et Jean Barbeau; Réalisation: Phil Comeau;
Production: Ciné-Groupe (Montréal) et Citadel Films (Halifax), 1994.

SIMPLEMENT VIOLA, de Rodolphe Caron; Réalisation: Rodolphe Caron;
Production: Office national du film (Moncton), 2016.

HEMOCARE, court métrage de Pamela Gallant; Réalisation: Pamela Gallant
Production: Segue Productions (Moncton), 2016.

DIRECTION ARTISTIQUE :

Compagnie Viola Léger, Moncton, N.-B.; 1985 à 2008

Décembre 2016

Annexe B
Lettres d'appui

Lettres reçues

Gilles Beaulieu, Fondation Viola Léger

Philippe Beaulieu, Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau Brunswick

Denise Bouchard, Actrice-Scénariste-Réalisatrice

Marianne Cormier, doyenne, Faculté des sciences de l'éducation

Élèves de l'École élémentaire Viola-Léger

Robert Gauvin, ancien artiste

Steve Lapierre, directeur des communications, Conseil scolaire Viamonde

Luc LeBlanc, comédien, humoriste, animateur, créateur

Rose-Marie Losier-Cool, sénatrice à la retraite et ex-enseignante

Monique Poirier, codirectrice générale et artistique, Pays de la Sagouine

Gabriel Robichaud, comédien et auteur

Martin Théberge, président, Société Nationale de l'Acadie

Camille Thériault, président, Pays de la Sagouine

L'honorable René Cormier, Sénateur du Nouveau-Brunswick



25-04-2023

Madame Landry-Martin,

La Fondation Viola-Léger se réjouit de votre initiative d'inviter l'Université de Moncton à donner le nom "Viola-Léger" à la salle de spectacle du Pavillon Jeanne-de-Valois. Quelle merveilleuse idée puisque la salle de par sa fonction et son emplacement retrace des jalons importants de la vie de Mme Léger. Elle fut enseignante, comédienne et aussi religieuse en début de carrière au sein de la Congrégation NDSC. Il fait chaud au coeur de savoir que cette salle est située dans le Pavillon Jeanne-de-Valois, la première supérieure du Collège Notre-Dame d'Acadie et supérieure générale de la congrégation. Il y a une certaine élégance et cohésion dans cette désignation.

Viola Léger fut une idole pour plusieurs et je dirais surtout un mentor d'excellence et du dépassement de soi. En nommant cette salle ainsi, l'Université de Moncton rappelle à ses publics internes et externes, un modèle, un talent à valoriser et une ambassadrice des ambitions les plus nobles de son institution. Le nom Viola Léger doit résonner dans le quotidien de notre université et sa mémoire doit servir d'inspiration auprès des générations à venir. En s'entourant de piliers issus de la communauté, l'Université enrichit son patrimoine et à plus forte raison, ses aspirations.

Au nom du conseil d'administration de la Fondation Viola-Léger, nous vous offrons tout notre appui. Meilleurs succès dans vos démarches et peut-être un jour pas trop lointain, cette salle nous fera rire aux larmes comme savait si bien le faire madame Viola Léger. Un hommage tout à fait mérité.

Gilles Beaulieu,
Président du conseil d'administration
Fondation Viola-Léger

fondationviolaleger@gmail.com
787, chemin Shédjac, Moncton NB E1A 5K8

Moncton, le jeudi 27 avril 2023

Madame Colette Landry-Martin
Présidente du Comité consultatif sur le complexe domiciliaire (CCCD)
Association des bibliothécaires, professeures et professeurs retraités de l'Université de
Moncton (ABPPRUM)

**Objet : Appui de l'AAAPNB à l'initiative visant à nommer la salle de spectacle du
Pavillon Jeanne-de-Valois la salle Viola-Léger**

Madame Landry-Martin,

L'Association Acadienne des Artistes Professionnel.les du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) appuie avec plaisir votre démarche effectuée auprès de l'Université de Moncton pour nommer la salle de spectacle du Pavillon Jeanne-de-Valois, située sur l'avenue Antonine-Maillet, la salle Viola-Léger.

Madame Léger a été nommée officier de l'Ordre du Canada en 1989. Son talent singulier lui a valu plusieurs prix et distinctions : le prix d'excellence dans le domaine des arts du gouvernement du Nouveau-Brunswick en 1995, l'Ordre du Nouveau-Brunswick en 2007 et quatre doctorats honorifiques. Elle a été nommée Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la France en 1991, membre de l'Ordre des Francophones d'Amérique en 1998 et Chevalier de l'Ordre de la Pléiade en 2004 et le prix Hommage aux Éloizes en 2012. De 2001 à 2006, Madame Léger a siégé au Sénat, où elle a fait valoir l'importance des artistes dans notre société.

De plus, Viola Léger a inspiré plusieurs générations d'artistes à choisir les arts comme métier. Enseignante de théâtre pendant plusieurs années, elle a su transmettre son amour de la scène et du sacré à une part importante des artistes que l'on peut aujourd'hui voir sur les différentes scènes de l'Acadie et d'ailleurs.

De plus, Madame Antonine Maillet et Madame Viola Léger ont toutes les deux étudié au collège Notre-Dame-d'Acadie, dirigé alors par Mère Jeanne-de-Valois. En nommant cette salle de spectacle la salle Viola-Léger, vous réunissez ces trois grandes bâtisseuses de l'Acadie !

Nous souhaitons de tout cœur que le campus de Moncton de l'Université de Moncton acceptera de poser ce geste de reconnaissance envers cette grande comédienne et sénatrice, Madame Viola Léger. Celle-ci a apporté d'immenses contributions à la vie artistique et culturelle du Canada.



Nous remercions votre comité pour cette démarche importante.

Au plaisir,

Philippe Beaulieu
Président
Association Acadienne des Artistes
Professionnel.le.s Du Nouveau-Brunswick

Carmen Gibbs
Directrice-Générale
Association Acadienne des Artistes
Professionnel.le.s Du Nouveau-Brunswick



Colette Landry Martin <colette.landry.martin@gmail.com>

Salle de spectacle Viola Léger.

1 message

den bouch <denbouch64@hotmail.com>

19 avril 2023 à 11:16

À : "Colette.landry.martin@gmail.com" <Colette.landry.martin@gmail.com>

Madame Colette Landry Martin,

J'aimerais manifester mon appui à la démarche que vous et votre comité avez entamée afin de donner le nom de "Viola Léger" à la salle de spectacle du Pavillon Jeanne-de-Valois de l'Université de Moncton.

Ancienne étudiante au département d'Art dramatique de l'Université de Moncton dans les années '80, j'ai eu la chance de rencontrer à plusieurs reprises, madame Viola Léger qui venait nous visiter dans nos exercices pédagogiques en classe d'interprétation dans cette salle au Pavillon Jeanne-de-Valois.

Après l'exercice en jeu, elle prenait toujours le temps de s'approcher de la scène pour échanger avec nous, autant sur le métier que sur nos intentions d'avenir comme interprète. Ce qui me touchait énormément.

Une décennie plus tard, je me suis retrouvée collègue avec cette grande comédienne. Ce fut un privilège et un honneur de partager avec elle la même scène pendant plus de vingt ans au Pays de la Sagouine, mais surtout, tisser une collaboration et une amitié profonde et sincère.

Aujourd'hui, si je suis devenue comédienne -metteur en scène- scénariste et réalisatrice en cinéma, je vous confirme que Viola a joué un rôle majeur dans ma carrière et dans mes choix artistiques et de loin.

Bienveillante et très généreuse de son temps envers la communauté artistique, Viola nous a partagé avec force, rigueur et passion son savoir en art de la scène et sans réserve. Cette grande Dame du théâtre en Acadie a été un phare et un modèle pour plusieurs d'entre nous. Elle marquera nos esprits pour bien longtemps encore et sera toujours une référence en tant que femme engagée dans sa communauté, pédagogue, artiste et Sénatrice.

Nommer "Salle de spectacle Viola Léger" au Pavillons Jeanne-de-Valois , est toute à son honneur.

J'ovation la démarche de votre comité madame Martin. Prendre l'initiative de nommer cette salle en son nom, démontre un grand respect envers Viola Léger et envers la communauté artistiques d'ici et au-delà de nos frontières .

Merci, merci, merci !!!

S'il vous plaît, confirmer réception.

Denise Bouchard

Actrice-Scénariste-Réalisatrice.

506-727-8040

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 10 mai 2023

PAR COURRIEL

Groupe Viola Léger

Objet : Nomination de la salle de spectacle de l'édifice Jeanne-de-Valois

Bonjour,

Je vous écris aujourd'hui à la demande de Mme Diane Albert-Ouellette. Elle a approché l'équipe de direction de la Faculté des sciences de l'éducation pour s'informer à savoir si nous souhaitons appuyer le groupe Viola Léger dans ses démarches de proposer de nommer la salle de spectacle de l'édifice Jeanne-de-Valois la salle Viola Léger.

La Faculté des sciences de l'éducation partage les locaux de l'édifice Jeanne-de-Valois avec d'autres, dont le département d'Art dramatique et la direction générale des technologies. Bien que nous ne soyons pas les gestionnaires de la salle de spectacle, nous voyons ce projet de nomination d'un très bon œil.

Surtout connue pour son travail en théâtre et dans son rôle de la Sagouine, rôle qui a fait rayonner la culture acadienne dans la francophonie mondiale, Viola Léger a également été enseignante pendant plusieurs années. Elle a ainsi contribué à façonner notre jeunesse et a permis à bien des individus de s'épanouir par l'entremise de l'enseignement du théâtre dans les écoles. Le fait de vouloir donner le nom Viola Léger à la salle de spectacle située à l'intérieur de l'édifice qui loge également la Faculté des sciences de l'éducation est perçu positivement par l'équipe de direction de la Faculté. En sus, que la salle soit située dans l'édifice nommé en l'honneur de Jeanne de Valois qui a été l'enseignante de Viola Léger nous semble un lien touchant.

Nous vous souhaitons bon succès dans vos démarches.

Recevez, chers membres du comité Viola Léger, l'expression de mes sincères salutations.

Marianne Cormier, Ph.D.
Doyenne



Bowmanville, Ontario, le 27 avril 2023

À qui de droit,

Nous, les élèves de l'École élémentaire Viola-Léger, située à Bowmanville, en Ontario, appuyons le groupe de citoyennes et de citoyens faisant des démarches pour que soit nommée la salle de spectacle de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, en l'honneur de notre bien-aimée, Viola Léger.

Au cours des dernières années, nous avons appris à connaître cette grande dame d'éducation et de théâtre et nous sommes fiers de fréquenter une école qui porte son nom. Nous croyons que sa mémoire doit être honorée auprès des siens, en Acadie, et qu'en attendant qu'une école soit nommée en son nom dans son patelin, au Nouveau-Brunswick, il ne faut manquer aucune occasion de reconnaître l'héritage qu'elle laisse à la francophonie.

Ainsi, nous vous remercions de considérer le nom de Viola Léger pour la salle de spectacle de la Faculté des sciences de l'éducation.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Vos amis de l'Ontario français,

Les élèves de l'École élémentaire Viola-Léger

p.j. Signatures des groupes-classe de l'ÉE Viola-Léger

Les élèves de la maternelle/jardin A

Pour des raisons de confidentialité, les signatures des élèves et des membres du personnel ne figurent pas sur les pages F30 à F37.

T16, rue Ontario Bowmanville (Ontario) L1C 2T4
Téléphone : 365 401-2000
violaleger.csviamonde.ca

Les élèves de la maternelle/jardin B

T16, rue Ontario Bowmanville (Ontario) L1C 2T4
Téléphone : 365 401-2000
violaleger.csviamonde.ca

Les élèves de la 1^{ère}/2^e année A

T16, rue Ontario Bowmanville (Ontario) L1C 2T4
Téléphone : 365 401-2000
violaleger.csviamonde.ca

Les élèves de la 1^{ère}/2^e année B

T16, rue Ontario Bowmanville (Ontario) L1C 2T4
Téléphone : 365 401-2000
violaleger.csviamonde.ca

Les élèves de la 3^e année

T16, rue Ontario Bowmanville (Ontario) L1C 2T4
Téléphone : 365 401-2000
violaleger.csviamonde.ca

Les élèves de la 4^e/5^e année

T16, rue Ontario Bowmanville (Ontario) L1C 2T4
Téléphone : 365 401-2000
violaleger.csviamonde.ca

Les élèves de la 5^e/6^e année

T16, rue Ontario Bowmanville (Ontario) L1C 2T4
Téléphone : 365 401-2000
violaleger.csviamonde.ca

Les membres du personnel

T16, rue Ontario Bowmanville (Ontario) L1C 2T4
Téléphone : 365 401-2000
violaleger.csviamonde.ca



Colette Landry Martin <colette.landry.martin@gmail.com>

Le nom de madame Viola Léger

2 messages

Gauvin, Robert (LEG) <Robert.Gauvin@gnb.ca> 30 avril 2023 à 16:13
À : "colette.landry.martin@gmail.com" <colette.landry.martin@gmail.com>

J'ajoute mon nom personnel à ceux et celles qui vous ont déjà écrit afin de nommer le théâtre au pavillon Jeanne-de-Valois théâtre Viola Léger. C'est à titre d'ancien artiste que je vous écrit. Une bonne partie des comédiens et comédiennes qui s'y sont produits au cours des dernières décennies ont été influencés par madame Léger. Je pense que c'est de mise.

Merci.

Robert Gauvin.

Téléchargez [Outlook pour iOS](#)

Colette Landry Martin <colette.landry.martin@gmail.com> 30 avril 2023 à 20:46
À : "Gauvin, Robert (LEG)" <Robert.Gauvin@gnb.ca>

Bonsoir,

Merci énormément de votre appui, c'est très apprécié.

Colette Landry Martin
[Texte des messages précédents masqué]



Toronto, le 25 avril 2023

Objet : Lettre d'appui au « Groupe pour Viola Léger »

Chers amis,

En 2018, le Conseil scolaire Viamonde ouvrait une nouvelle école élémentaire dans le comté de Durham, près de Toronto. Cette école, établie à environ 22 kilomètres de l'École élémentaire Antonine-Maillet, allait permettre de mieux desservir les francophones de cette région.

Lors d'un processus visant à retenir un nom pour cette nouvelle école, un comité de travail a recommandé au Conseil de nommer cette école au nom de Viola Léger, grande actrice, pédagogue et sénatrice acadienne. Pour la conseillère scolaire de l'endroit, Madame Sylvie A. Landry, elle-même acadienne, l'emplacement de la nouvelle école était tout désigné pour honorer l'héritage de cette grande dame.

Nous avons, bien sûr, toutes et tous été attristés par l'annonce du décès de Madame Léger, au début de l'année 2023. Nous nous consolons en nous disant que sa mémoire continuera d'être honorée autant en Acadie qu'en Ontario français et qu'ainsi, elle survivra au temps.

Le Conseil scolaire Viamonde croit que le legs de Madame Léger se doit d'être immortalisé et que son nom doit continuer de rayonner partout dans la francophonie.

C'est pourquoi nous nous joignons aux membres de la communauté acadienne qui appuient la proposition de nommer la salle de spectacle de la Faculté d'éducation de l'Université de Moncton, « Salle Viola-Léger ».

Veuillez donc, chers amis Acadiens, considérer cette lettre comme un appui indéfectible à votre démarche de la part de notre organisation.

Cordialement,

Steve Lapierre
Directeur des communications
Conseil scolaire Viamonde

c.c. Michel Laverdière, directeur de l'Éducation par Intérim



Le lundi 17 avril 2023

Madame Colette Landry-Martin

colette.landry.martin@gmail.com

Madame Martin

Par la présente, je souhaite manifester mon appui à la démarche que vous et votre comité avez entamée afin de donner le nom de " Viola Léger" à la salle de spectacle du Pavillon Jeanne-de-Valois de l'Université de Moncton.

Viola Léger est le visage des arts en Acadie. Elle a inspirée plusieurs personnes à devenir artistes, je fais partie de ce groupe. Grâce à Madame Léger, je pratique le métier de comédien-créateur en Acadie depuis maintenant plus de 30 ans.

À vous madame Colette et à tout votre comité.

Un gros merci

Très humblement

Luc LeBlanc

Comédien, humoriste, animateur, créateur

Département d'Art dramatique de l'Université de Moncton (1988-1992)

Le 29 avril 2023
Moncton N.-B.

Comité de citoyens et citoyennes
pour la salle Viola Léger

Bonjour,

C'est avec un grand plaisir que j'appuie les démarches de votre comité visant à nommer la salle de spectacle de l'édifice Jeanne-de-Valois de l'Université de Moncton, en l'honneur et en mémoire de notre chère Viola Léger qui nous a quittés récemment.

J'ai eu le bonheur et le privilège de côtoyer madame Léger lors de son passage au Sénat canadien. Agissant à titre de marraine afin de faciliter son intégration au sein de cette institution, nous avons vite développé une belle amitié qui a perduré au-delà de cet engagement public. Elle manifestait son amour et son intérêt sans équivoque autour des questions touchant le domaine des arts, de l'éducation et des enjeux touchant les Premières Nations.

Ayant œuvré toutes les deux en éducation publique, j'ai apprécié chacune des interventions de Viola lorsqu'elle s'adressait en Chambre. Son propos, sa voix et sa personnalité faisaient que les gens présents l'écoutaient attentivement, même certains anglophones délaissant temporairement leur appareil de traduction simultanée ! Je conserve entre autres le magnifique souvenir de son discours sur le printemps, merveilleux texte tiré de La Sagouine, récité en pleine Chambre pour le grand bonheur de toutes et tous présents.

J'applaudis le travail de votre comité afin de préserver la mémoire de l'immense contribution de Viola Léger pour les arts et l'éducation en Acadie. Nommer en son honneur cette salle de spectacle située au sein de la Faculté de l'Éducation m'apparaît tout à fait juste et approprié.

Bon succès dans vos démarches.

Recevez, chers citoyennes, chers citoyens, l'expression de mes chaleureuses salutations.

Rose-Marie Losier-Cool,
Sénatrice à la retraite et ex-enseignante



Le samedi 15 avril 2023

Madame Colette Landry-Martin
colette.landry.martin@gmail.com

Madame Martin,

Par la présente, je souhaite manifester mon appui ainsi que celui de toute l'équipe du Pays de la Sagouine, à la démarche que vous et votre comité avez entamée afin de donner le nom de "Viola Léger" à la salle de spectacle du Pavillon Jeanne-de-Valois de l'Université de Moncton.

Dans mon rôle de codirectrice générale et artistique du Pays de la Sagouine, je suis témoin, chaque jour, de l'immense impact de Viola Léger sur plusieurs générations d'artistes, de diverses disciplines et de diverses générations.

Malgré le fait que Viola ne soit plus avec nous, physiquement, depuis 2016 au Pays de la Sagouine, sa présence se fait ressentir dans toutes les activités artistiques que nous entreprenons. Le respect pour le métier d'artiste, pour ce qu'il représente et aussi, le respect pour le public qui nous accompagne dans notre désir de communiquer et de partager - c'est Viola qui nous l'a appris.

La présence et le lègue inestimable de Viola Léger doit rayonner plus loin que "son" Pays de la Sagouine. De nommer la salle de spectacle du Pavillon Jeanne-de-Valois de l'Université de Moncton en son nom, c'est un geste important et nécessaire. En plus de garder sa mémoire vivante, ce sera un rappel, j'ose croire, pour les artistes qui monteront sur scène, de rester authentique, de travailler avec rigueur, d'être généreux avec le public et de toujours, mais toujours rester dans la gratitude et la reconnaissance.

À vous, Madame Colette et à tout votre comité,

Merci, merci, merci.

Très sincèrement,

Monique Poirier
Codirectrice générale et artistique
Le Pays de la Sagouine

Bachelière de la Faculté d'éducation de l'Université de Moncton (1996)

À qui de droit,

C'est avec émotion que Je vous écris afin d'apporter tout mon soutien au formidable projet de nommer l'auditorium Jeanne-de-Valois en l'honneur de feu la comédienne Viola Léger. En tant que diplômé du baccalauréat en art dramatique en 2011, Je peux vous assurer que sans l'apport de cette grande dame, Je n'aurais eu ni la carrière ni le rayonnement dont j'ai bénéficié depuis mon entrée sur le marché du travail.

J'étais fraîchement sorti de ma première année d'étude en art dramatique au moment de croiser Viola Léger. Mon premier contrat dans le milieu a eu pour tâche connexe d'être son régisseur associé pendant le deuxième été du mégaspectacle *Pélagie* au Pays de la Sagouine. Par la suite, la compagnie qui portait son nom m'a donné mon premier contrat à titre de comédien pour le théâtre musical *Louis Mailloux* à l'été 2010, et j'ai été le premier lauréat du prix qui portait son nom en septembre 2011, quelques mois seulement après avoir reçu mon baccalauréat du département d'art dramatique de l'Université de Moncton des mains de son recteur.

Des exemples aussi personnels que ceux-là avec Viola Léger, je pourrais vous en dénombrer plusieurs autres, à la fois pour moi, mais aussi pour d'autres étudiants aux parcours variés ayant fréquenté l'Université de Moncton. À titre d'ancienne professeure en art dramatique, de récipiendaire d'un doctorat honoris causa de l'institution, de comédienne exceptionnelle ayant été la voix et le visage d'un mythe de l'Acadie moderne en plus d'autres rôles d'importance sur la scène nationale, d'ex sénatrice, et j'en passe, il va sans dire que de laisser une trace du passage de cet immense artiste, philanthrope et défenseure des arts et de la culture acadienne en baptisant une salle m'apparaît comme la moindre des choses.

Avec espoir que vous receviez positivement cette demande, et au grand bonheur d'assister à la cérémonie d'inauguration des lieux,



Gabriel Robichaud

Comédien et auteur

Bachelier du département d'art dramatique en 2011

Lauréat du premier prix Viola Léger de la Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada en 2011

Auteur de la préface du livre *La petite histoire de la Sagouine* de Viola Léger

Moncton, le 28 avril 2023

Madame Colette Landry-Martin
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton N.-B. E1A 3E9

Objet : Appellation « Viola Léger » pour la salle de spectacle du Pavillon Jeanne-de-Valois de l'Université de Moncton

Madame Landry-Martin,

La démarche de proposer à l'Université de Moncton le nom « Viola Léger » à la salle de spectacle du Pavillon Jeanne-de-Valois me semble particulièrement pertinente, et en tant que président de la Société Nationale de l'Acadie, c'est avec grand plaisir que j'appuie le choix de ce nom.

Figure inspirante et éminente de l'Acadie, Viola Léger a ainsi marqué de son vivant les milieux artistiques, communautaire et politique.

Comédienne reconnue comme étant l'unique interprète de la pièce *La Sagouine*, Violet Léger a contribué à la représentation de l'Acadie pendant plus de 50 ans. Elle défendait la culture acadienne sur la scène comme au Sénat, où elle siégea pendant près de quatre ans.

De 1976 à 2007, elle reçut de nombreux prix récompensant son travail sur les planches comme pour la communauté francophone, tels l'Ordre du Canada et le Prix du Gouverneur général.

Le parcours professionnel et personnel prestigieux de Viola Léger la légitime donc à voir son nom donné à une salle de spectacle au sein de l'Université de Moncton. Cette dernière se fait l'écho du passé acadien, dont Viola Léger a amplement contribué, afin que les générations actuelles et futures puissent prendre conscience de la richesse de cette culture.

Je vous prie d'agréer, Madame Landry-Martin, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Martin Théberge
Président



Le samedi 15 avril 2023

Madame Colette Landry-Martin
colette.landry.martin@gmail.com

Madame Martin,

Par la présente, je souhaite manifester mon appui ainsi que celui du conseil d'administration du Pays de la Sagouine, à la démarche que vous et votre comité avez entamée afin de donner le nom de "Viola Léger" à la salle de spectacle du Pavillon Jeanne-de-Valois de l'Université de Moncton.

Le talent et le travail de Madame Viola Léger a touché des générations d'artistes et de spectateurs, et son appui aux artistes, tant les professionnels que ceux de la relève, n'est pas passé inaperçu. Combien de fois l'a-t-on aperçue, comme spectatrice, dans la salle du Pavillon Jeanne-de-Valois, afin d'appuyer et d'applaudir les artistes sur scène. Pour Viola, les spectacles et manifestations artistiques étaient des moments de rassemblements importants. C'est d'ailleurs un message qu'elle partagé avec conviction dans son travail comme sénatrice.

Pour nous, il va de soi que cette salle porte dorénavant le nom d'une artiste qui marqué l'Acadie et la Francophonie et d'une femme qui a inspiré des artistes de partout.

À vous, Madame Colette et à tout votre comité, merci de votre travail et votre initiative.

Sincèrement,

Camille Thériault
Président

Le Pays de la Sagouine

L'HONORABLE RENÉ CORMIER
SÉNATEUR INDÉPENDANT
NOUVEAU-BRUNSWICK



THE HONOURABLE RENÉ CORMIER
INDEPENDENT SENATOR
NEW BRUNSWICK

SENAT SENATE
CANADA

Ottawa, le 23 mai 2023

Dr Denis Prud'homme
Recteur et vice-chancelier
Université de Moncton
Par courriel : denis.prudhomme@umoncton.ca

Monsieur le Recteur,

L'Université de Moncton contribue avec force et dynamisme au renforcement de l'identité acadienne et à l'édification d'une Acadie contemporaine vibrante. Un comité de citoyens engagés propose actuellement que la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois qui abrite la Faculté des sciences de l'éducation soit nommée « la Salle Viola Léger ». J'appuie sans réserve cette démarche visionnaire pour les raisons suivantes.

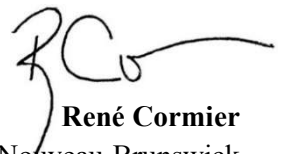
Depuis son décès en janvier dernier, les nombreux témoignages provenant de l'Acadie, du Québec, et de la francophonie canadienne ne cessent de mettre en lumière la contribution exceptionnelle de Mme Léger au développement et à l'épanouissement de la société canadienne contemporaine.

Que ce soit comme enseignante, sénatrice, ou par l'entremise des 3 000 représentations de *La Sagouine* et des multiples personnages qu'elle a incarnés au cours de sa longue et illustre carrière de comédienne, Mme Léger a œuvré activement à l'avancement du peuple acadien avec un sens du service public remarquable. Elle a fait don de sa personne et mis sa vie au service des arts, de l'éducation, de la culture et de notre pays.

On a dit qu'en s'éteignant, sa voix a emporté avec elle un morceau de l'âme acadienne. Or, en donnant le nom « Viola Léger » à cette salle de spectacle, l'Université de Moncton fait preuve de leadership en permettant à cette voix de continuer de résonner socialement et culturellement

pendant des générations. Aux côtés d'autres personnalités ornant les installations physiques de l'Université comme celle de Clément Cormier, Viola Léger continuera ainsi à nourrir l'identité et la fierté du peuple acadien.

En vous remerciant de la considération que vous accordez à cette démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments distingués.



René Cormier
Sénateur du Nouveau-Brunswick
Membre du Groupe des sénateurs indépendants (GSI)

c.c. Madame Colette Landry-Martin

Annexe B
Hommages reçues

Hommages

- Gilles Beaulieu et Diane Albert-Ouellet (lors des funérailles)
- Robin-Joël Cool
- Sénateur René Cormier (lors des funérailles)
- Louise Imbeault (à l’occasion des funérailles)
- Famille Léger (lors des funérailles)
- Antonine Maillet (lors des funérailles)
- Monique Poirier (lors des funérailles)
- Sénatrice Rose-May Poirrier



Monsieur Gilles Beaulieu, président de la Fondation Viola Léger aurait beaucoup aimé être avec nous aujourd’hui. En son absence, j’ai accepté de vous livrer son message au nom de la Fondation Viola Léger.

Témoignage à Madame Viola Léger,

Tout comme l’ensemble de la société civile et en particulier, le milieu artistique, la Fondation Viola Léger pleure le décès de sa fondatrice. Madame Léger aura marqué profondément plusieurs générations par son talent exceptionnel. Le théâtre fut sa passion. Il est vrai de dire que cette passion, elle la vivait et elle l’enseignait aussi. C’est sans doute pourquoi elle créait en 1999 la fondation qui porte son nom. Elle voulait laisser un legs à sa façon aux prochaines générations afin de soutenir l’excellence et d’aider les artistes en théâtre en début de carrière, à déployer leurs talents sans toujours avoir le souci et la crainte de ne pas y arriver financièrement.

Madame Léger affectionnait particulièrement le mot « ensemble » pour qualifier tout le succès qu’elle connaissait. C’est vous dire toute son humilité et sa grande reconnaissance envers ceux et celles qui l’ont côtoyée tout au long de sa carrière et sa vie personnelle. Dans mon cœur, Madame Léger sera toujours cette personne au sourire accueillant, soit celui d’une mère envers ses enfants. Elle sera toujours aussi cette personne inspirante, par son engagement dans tout ce qu’elle entreprenait. Sa loyauté à sa famille, à son public, à sa profession et à ses ami-e-s est à la fois remarquable et touchante.

fondationviolaleger@gmail.com
787, chemin Shediac, Moncton NB E1A 5X8



Dans ce monde virtuel marqué de multiples transformations sociales, elle ne cessait de nous rappeler sa croyance en la personne humaine. « High tech, high touch » qu'elle nous répétait. Peu importe les époques, je suis confiant que son oeuvre continuera de toucher et marquer les générations.

To her english speaking friends and admirers, let me just say that while we grieve her passing, let us cherish her legacy. Theatre was very much the centre stage of her life and it gave meaning to her quest of touching people's lives and bringing us together....one of her favorite words. To our High tech era in which we live, she would respond with a twinkle in her eyes: « High tech, high touch! »

Madame Léger a connu une carrière prolifique et une vie publique intense. Elle a profondément contribué à l'essor de l'Acadie toute entière.

Message de Diane Albert-Ouellette à Madame Viola Léger,

Et mon petit message à toi chère Viola, tu as été ma mentor en enseignement de l'Art dramatique à l'école, ma coach de vie, mon étoile, notre étoile parmi toutes les étoiles... Et je viens aujourd'hui t'offrir ces quelques paroles de chanson qui te vont si bien...

J'étions fille du vent et d'Acadie, j'avions vécu par-devant la mer
J'étions fille du vent et d'Acadie, j'avions coupé les blés de la terre.
Le temps viendra, je l'entends déjà, il bat tambour dans nos souvenirs.

fondationviolaleger@gmail.com
787, chemin Shediac, Moncton NB E1A 5X8



Le temps viendra, je l'entends déjà, le jour s'éveille sur notre avenir.

Merci infiniment pour tant de sagesse madame Léger! Maintenant, reposez en paix très chère Viola.

Gilles Beaulieu et Diane
Je t'aime

fondationviolaleger@gmail.com
787 chemin Shediac, Moncton NB E1A 5X8

Robin-Joël Cool

Chère Viola Léger,

Je n’aurai pas eu le privilège de vous connaître personnellement comme beaucoup de mes collègues acadiens, à l’exception de quelques échanges téléphoniques ou à la sortie de quelques représentations où m’aviez donné un conseil que j’utilise encore aujourd’hui: «Quand tu sens que tu perds les spectateurs, que tu t’sens plate, n’accélère pas ... ralentis, va les chercher, ramène-les dans ta cadence. »

Mais, même si on ne s'est pas connu, je vous dois une des choses les plus importantes de ma carrière : la chance d’avoir terminé mon conservatoire. Aujourd’hui, je tenais à partager ce segment de ma vie, qui sans vous n’aurait pas été possible. Au contraire de la France, l’Acadie et le Québec n’ont à ce jour pas d’entente pour appuyer les étudiants acadiens qui vont étudier dans une école d’art au Québec. En 2007, j’étais donc considéré comme un étudiant étranger avec les exigences financières que cela implique. Bien sûr, il y avait les prêts et bourses, mais ce n’était pas suffisant. Ma famille m’a aidé, la famille Abud à Dalhousie, Les Roberts à Tracadie, même le conservatoire lui-même m’a aidé. Cependant à l’aube de ma troisième et ultime année, j’étais allé au bout de toutes mes ressources et je me suis retrouvé dans l’obligation d’abandonner mon conservatoire... C’était un moment tellement absurde, mais c’était peine perdue et j’étais forcé de m’y résoudre jusqu’à ce que je reçoive un coup de téléphone de Mme Viola Léger en personne. Vous étiez si fière de voir un Acadien être admis dans une école comme le Conservatoire, fière pour la relève, fière pour l’Acadie, et pour vous il était inconcevable que je ne termine pas ma formation. Vous m’avez offert de payer la somme manquante. Ce geste a été capital pour tout le reste de ma vie. J’espère un jour rendre la pareille.

Merci d’avoir pavé la voie pour les Marie-Jo Thériault, les Isabelle Cyr, et tant d’autres après vous. Grâce à vous, il est possible aujourd’hui pour des Acadiennes et des Acadiens d’espérer mener des carrières chez-nous et au-delà des frontières de l’Acadie. Merci d’avoir été une inspiration pour une multitude de générations d’artistes acadiens.

Bon voyage
Envoyé de mon iPad

Mot d'accueil et hommage – Sénateur Cormier

Distingués invités, mesdames Doris Léger, Lilianne Léger et Sr Agnès Léger, sœurs de Viola, chers amis artistes, chers citoyennes et citoyens, bienvenue à cette célébration.

Depuis son décès le 28 janvier dernier, les nombreux témoignages provenant de l'Acadie, du Québec, de la francophonie canadienne, de la France et d'ailleurs, ne cessent de mettre en lumière la place qu'occupe l'honorable Viola Léger dans le cœur du peuple acadien et des francophones du monde.

Nous serons quelques personnes à lui rendre hommage durant cette cérémonie, mais chacune et chacun d'entre vous, j'en suis certain, pourraient témoigner de son affection et admiration pour Viola Léger.

It is a great honour and privilege to celebrate the admirable life and career of Viola Léger, a woman, teacher, actress, senator and committed citizen.

Le parcours personnel et professionnel de Viola fut exceptionnel tant par la manière dont cette artiste a fait fleurir son talent que dans la force de son engagement citoyen.

Sans reprendre tout ce qu'on a déjà dit à propos de cette acadienne remarquable, permettez-moi de souligner deux qualités exceptionnelles de Viola qui m'ont toujours profondément impressionné et bouleversé : sa présence au monde et son sens du dépassement.

Sa présence au monde

Cette ancienne collègue du Sénat, artiste et amie dont nous célébrons la vie aujourd'hui, possédait une présence unique et extraordinaire. Tant dans la vie que sur la scène, elle avait ce talent remarquable d'être dans le moment présent.

Comme si rien n'était plus important, comme si rien d'autre n'existait que cet instant pendant lequel elle s'adressait à vous, en vous regardant droits dans les yeux avec son regard perçant et lumineux aussi vaste que l'océan Atlantique et aussi bleu que le ciel de Bouctouche ou d'Abrams-village, de Chéticamp ou de Cap Saint-Georges.

The woman whose life we celebrate today spoke all her life with her warm and unique voice, as if she carried in her breath the tragic but resilient history of the Acadian people of which she is one of the greatest ambassadors.

Celle qui a donné plus de 3000 représentations de la Sagouine, oeuvre de la tout aussi exceptionnelle auteure Antonine Maillet, avait ce personnage sous la peau comme elle le répétait sans cesse. Un personnage qui lui a permis en quelque sorte de raconter dans une langue savoureuse et colorée, sa propre histoire, ses propres états d'âme à elle et ses réflexions sur la vie.

Sans cesse préoccupée par le sort des plus démunis de notre société, Viola Léger a fait sienne la vision de ce personnage, cette fille de pêcheurs de morue devenue laveuse de plancher

consciente des diverses exploitations subies par les siens et qui pose sur la vie un regard à la fois lucide et poétique.

Son sens du dépassement de soi

Rigoureuse pour elle-même et pour ceux qui l'entouraient, Viola Léger a joué une multitude de rôles dans nos deux langues officielles au cours de sa carrière, et grâce à La Sagouine, elle a porté la voix de l'Acadie et du Canada dans le monde. Elle appréciait les nombreuses reconnaissances reçues, mais celle qu'elle chérissait le plus, c'était la vôtre, celle du public.

Viola vouait un amour incommensurable aux artistes et particulièrement à la jeunesse. Portée par sa générosité et un engagement indéfectible, elle fut pour beaucoup d'artistes, une mentore, une collègue, une grande sœur, une petite sœur aussi parfois, et surtout une amie sincère.

De nombreux artistes ont d'ailleurs affirmé que grâce à son talent, à son travail acharné et à l'immense succès qu'elle a connu, ils avaient compris que c'était possible à partir d'ici en Acadie de faire ce métier d'artiste.

Que ce soit dans une salle de répétition, dans une loge ou en partageant un bon repas, Viola Léger nous tirait vers le haut par ses propos et ses réflexions. À son contact, nous avions envie de faire mieux, d'être meilleur et d'aspirer à plus. Elle nous encourageait à ne pas se contenter de ce que nous avions, mais de rêver grand. De rêver grand pour nous et pour l'Acadie.

Dans le dernier discours qu'elle a livré à la Chambre Haute, elle a dit en parlant des artistes acadiens, et je la cite :

« Qu'ils habitent toujours sur les terres des ancêtres ou qu'ils soient maintenant installés aux quatre coins du monde, ils ont trimé dur, et ils continuent de le faire pour nous aider, collectivement, à tracer le portrait de notre identité, une identité qui ne craint ni son folklore ni sa modernité, une identité axée sur l'imagination, l'innovation et le dépassement créateur. »

Voilà qui traduit bien l'amour qu'elle portait à ses collègues artistes et à leur rôle dans la société. Viola, un être d'exception porté par le dépassement de soi.

Durant ces années au Sénat, l'honorable Viola Léger a travaillé avec le dévouement qu'on lui connaît à faire connaître l'Acadie et à promouvoir les arts et la culture.

Elle travailla notamment avec notre ancienne collègue et compatriote, la sénatrice Rosemarie Losier-Cool à faire reconnaître officiellement au niveau fédéral, le 15 août comme fête nationale des Acadiennes et Acadiens.

La sénatrice Léger possédait un sens du service public remarquable, consciente que la parole peut être porteuse d'espoir, et que ce soit au Sénat ou sur une scène, les mots ont un pouvoir dont il faut faire bon usage. Elle mordait dans chaque mot comme si elle saisissait la force de la résonance de cette langue française et acadienne. Notre langue commune comme un trésor à chérir avec la crainte qu'elle puisse disparaître un jour.

En nous quittant il y a moins de 10 jours, c'est une des voix marquantes du peuple acadien, de la francophonie et du pays tout entier qui s'est éteinte. Viola léger, la grande canadienne, la très

grande acadienne, fit don de sa personne, et mit sa vie au service du théâtre, du peuple acadien et de notre pays. On a dit qu'en s'éteignant sa voix emportait avec elle un morceau de l'âme acadienne. Or, sa voix continuera de résonner pendant des générations encore, alimentant l'identité et la fierté du premier peuple francophone à avoir foulé le sol de ce continent.

Voilà pourquoi il est si juste de l'accompagner à son dernier repos dans cette cathédrale, ce lieu si significatif pour l'Acadie. À sa manière, Viola Léger aura construit une magnifique cathédrale immatérielle bâtie de son talent, de sa rigueur, de sa détermination, de son humour, de son dévouement, de vie intérieure profonde, et surtout de son amour des autres et du peuple acadien. Merci éternelle Viola.

Au nom de mes collègues du Sénat, j'offre mes plus sincères sympathies à sa famille, aux proches et au peuple acadien tout entier. (possible message du président du Sénat, Georges Furey).

Reposez en paix, honorable Viola Léger

Louise Imbeault (témoignage qu'elle a livré sur le parvis de la Cathédrale avant la cérémonie)

« Oui oui, je connaissais Madame Léger depuis très très longtemps, probablement plus de 50 ans... Elle a été enseignante ici dans la région de Moncton, elle a enseigné le théâtre à des jeunes à l'école Vanier aussi à Shediac... Après, elle a incarné la Sagouine de façon vraiment exceptionnelle mais on peut dire que c'était une très grande comédienne, ça n'a pas été son seul rôle... Madame Léger nous a toujours donné l'exemple d'une personne d'une grande rigueur, d'une personne qui vraiment mettait tout son cœur, toute son âme, toute sa tête à jouer les rôles qu'elle devait jouer mais ça été aussi une bienfaitrice du théâtre en Acadie, une bienfaitrice de l'Université de Moncton...Alors, vraiment, Madame Léger, c'est un modèle qu'on voudrait pouvoir répéter un certain nombre de fois parce qu'on a besoin de grandes personnes comme ça, de grandes dames comme ça... c'est pas exagérer de dire que c'était une grande dame, une icône acadienne. »

Témoignage donné aux funérailles de Viola Léger au nom de la famille

Pour nous, la famille, il y a trois mots qui nous disent : C'est Viola, ça. D'abord le mot "ENSEMBLE". Lorsqu'elle recevait un de ses nombreux hommages, Viola disait : "C'est moi qui reçoit les honneurs...., mais tous ceux et toutes celles qui m'ont entourée et qui m'entourent ont leur part dans ce succès" ...ENSEMBLE.

Ensuite, le mot..."MERCI". Viola exprimait si chaleureusement sa gratitude pour n'importe quelle délicatesse à son égard ou pour un service quelconque qu'on lui rendait. Lilianne raconte qu'une fois, Viola lui a dit : "Il faut que je me grève une T-shirt qui dirait MERCI, MERCI, MERCI en avant, pis MERCI, MERCI, MERCI en arrière!"

Et le troisième mot de Viola : "OUI". À une occasion, lors d'autres honneurs, elle disait : "Mais qu'est-ce-que j'ai fait pour mériter tout ceci?" ...Et elle a trouvé sa propre réponse : "Je crois bien que c'est parce que j'ai répondu...que j'ai dit "oui". C'est comme si c'était un appel...et j'ai dit "oui".

Ensemble... Merci... Oui

Antonine Maillet rend hommage à sa grande amie Viola Léger

Publié 2023-01-28 | Mis à jour le 29 janvier 2023

[L'Acadie a perdu samedi l'une de ses plus grandes ambassadrices](#) en la personne de Viola Léger, qui a interprété la Sagouine pendant plus de 50 ans. La créatrice du personnage, Antonine Maillet, se souviendra d'elle comme d'une actrice au talent immense, mais aussi comme d'une amie précieuse.

Radio-Canada
Publié 2023-01-28 | Mis à jour le 29 janvier 2023

[L'Acadie a perdu samedi l'une de ses plus grandes ambassadrices](#) en la personne de Viola Léger, qui a interprété la Sagouine pendant plus de 50 ans. La créatrice du personnage, Antonine Maillet, se souviendra d'elle comme d'une actrice au talent immense, mais aussi comme d'une amie précieuse.

«Viola Léger a été l'incarnation du personnage qui a le plus voyagé à travers le monde pour représenter l'Acadie. Ce personnage de la Sagouine, qui est une humble personne, qui représente un peuple qui a lutté très fort pour sa survie, elle l'a rendu avec une telle conviction et un tel talent que maintenant, la Sagouine est connue à travers le monde, a lancé Mme Maillet en entrevue dimanche à Radio-Canada, quelques heures après l'annonce du décès de Mme Léger.

Moi, je n'ai fait que concevoir la Sagouine. Elle, elle l'a rendue publique en l'incarnant sur scène. Et elle l'a fait avec grand talent, mais plus que ça : avec réalité. La Sagouine devenait vivante à cause de cette comédienne qui incarnait plus qu'un personnage. Elle incarnait presque un peuple. Antonine Maillet pleure non seulement une grande actrice, mais aussi une grande amie.

« C'est plus que la Sagouine qui nous unissait, c'était l'âme acadienne. »
— Une citation de Antonine Maillet

Je retiens d'elle une fidélité dans l'amitié. Une candeur même dans l'amitié et une persistance. On a continuellement été amies malgré qu'on a vécu des séparations et qu'on n'a pas vécu dans les mêmes villes, a confié la dramaturge.

En 2017, la maladie a frappé Viola et il est devenu de plus en plus évident que sa mémoire avait été lourdement atteinte. Nombreux sommes nous d'avoir dit : C'est dont bein dommage... Quelle tristesse... Se souviendra-t-elle de l'immensité de sa carrière... des grands moments de sa vie, de ses années comme enseignante, comme sénatrice ? Se souviendra-t-elle de la vie qu'elle a donné à La Sagouine et au Pays qui existe aujourd'hui en son nom ?

Pourtant, je me rends compte que, malgré nos impressions de grande tristesse, ce sont des leçons de présence, d'intensité et d'authenticité que Viola nous a légués... autant dans sa maladie que maintenant, dans son départ.

Au Pays de la Sagouine, on sent la présence de Viola Léger partout. Quand on se réfère à "l'âme du Pays", c'est à Viola que l'on pense. La grande famille du Pays de la Sagouine a bénéficié de son immense talent... que ce soit de la voir en répétitions, de discuter avec elle au début de la journée, de la voir sur scène sur l'Ile-aux-Puces ou dans le Restaurant-Théâtre qui porte maintenant son nom...

Elle nous a appris toute la magie qui existe quand on plonge corps et âme dans le moment, quand on reste branchés sur qui nous sommes et sur l'authenticité de ce que nous avons à offrir. Cette magie qui existe dans le travail, la rigueur et la discipline, elle en était une spécialiste. Elle nous a appris la magie qui existe dans les mots, chaque mot, les éclats de rire... et la magie qui existe dans les silences bien habités.

Une des plus grandes leçons que je retiens de Viola, c'est de faire **confiance au temps**. Elle était dans la quarantaine quand elle s'est transformée en Sagouine pour la première fois, alors qu'elle était enseignante et qu'elle ne se considérait sans doute pas comme une comédienne professionnelle. Sa passion pour le théâtre, elle la vivait dans son quotidien. Elle ne s'était pas fixé de date limite. Combien d'entre nous, peu importe notre âge, nous sommes déjà dit : *il est trop tard...*

Quand on fait confiance au temps et qu'on a les deux pieds au bon endroit et le coeur branché sur le désir de donner à l'autre, l'univers a le don d'ouvrir les bonnes portes.

Soyons davantage présents... vraiment présents... C'est la qualité de cette présence qui dictera la grande richesse de notre vie. C'est la qualité de cette présence de Viola qui a fait en sorte que la Sagouine soit devenue un des personnages les plus marquants du théâtre francophone au Canada.

Et un jour, que notre mémoire soit atteinte ou non, la leçon que nous aura légué Viola Léger, c'est qu'à notre dernier souffle, tout ce qui importe, c'est l'amour. L'amour pour notre famille, pour notre peuple, pour notre culture, pour notre pays.

Monique Poirier
Co-directrice générale et artistique
Le Pays de la Sagouine

Sénatrice Rose-May Poirier

Le 14 février 2023 – Déclarations de sénateurs — Hommages – Le décès de l'honorable Viola Léger, O.C., O.N.–B.

14 FÉVRIER 2023

Honorables sénateurs et sénatrices, c'est avec un cœur lourd que je prends la parole aujourd'hui afin de rendre hommage à Mme Viola Léger décédée le 28 janvier dernier, à l'âge de 92 ans.

Cette grande dame de l'Acadie a étendu les frontières de la culture acadienne à travers le pays et le monde en donnant vie au personnage de la Sagouine, créé par Antonine Maillet.

Viola Léger est sans l'ombre d'un doute une de nos plus grandes comédiennes, en Acadie. De 1971 à 2016, elle a incarné le personnage de la Sagouine à plus de 3 000 reprises, en français et en anglais, en Acadie comme au Québec, au Canada comme ailleurs dans le monde. Un vrai symbole de résilience acadienne, elle incarnait tant sur scène que hors scène les valeurs acadiennes : chaleureuse avec les gens, généreuse de son temps, fière de son Acadie et déterminée.

L'héritage de Viola Léger va au-delà de la scène du théâtre. Elle a ouvert des portes à plusieurs futurs comédiens et comédiennes issus de l'Acadie en démontrant qu'il était possible de vivre de son art. Elle a toujours redonné à la communauté, et ce, de plusieurs façons : elle a fondé sa propre compagnie de théâtre en 1985, et en 1999, elle a mis sur pied la Fondation Viola Léger qui, depuis 2011, décerne chaque année le prix Viola Léger afin d'appuyer un jeune artiste dans ses projets.

Le 13 juin 2001, Viola Léger a été nommée au Sénat, poste qu'elle occupera jusqu'au 29 juin 2005. Durant cette période, elle a bien profité de sa tribune pour faire rayonner l'Acadie. D'ailleurs, lors de son premier discours, le 20 novembre 2001, Viola Léger s'est prononcée sur une motion voulant que le gouvernement fédéral reconnaisse le 15 août comme la Fête nationale de l'Acadie et je cite ses paroles, comme ma collègue l'a fait :

De Terre-Neuve, de la Louisiane, de Caraquet, de Montréal ou de Belle-Île-en-Mer, l'âme acadienne naît et renaît sans cesse. Elle nous intrigue, nous séduit, nous émeut. Elle nous fait rire, nous fait parfois pleurer. Elle nous fait voyager dans le temps et dans l'espace. Les arts, c'est l'âme d'un peuple. Sans arts, il n'y a pas d'identité, et sans identité, un peuple n'existe pas. La culture acadienne aura été l'un des instruments les plus efficaces pour assurer le devenir du peuple acadien.

Honorables sénatrices et sénateurs, au nom du caucus conservateur, j'offre nos plus sincères condoléances aux proches de Mme Viola Léger et à toute l'Acadie qui pleure la perte de sa plus grande ambassadrice, notre Sagouine, qui maintenant brille dans le ciel comme notre plus belle étoile. Merci.

◀ RETOURNER À : DANS LA CHAMBRE DU SÉNAT

Contact

(613) 943-4027
348 Édifice de l'est
Ottawa Ontario K1A 0A4

Politique pour l'appellation des installations physiques, des fonds de dotation, des fonds en fiducie et autres entités à l'Université de Moncton

Préambule

Il arrive que l'Université de Moncton veuille nommer des installations, des fonds de dotation ou d'autres entités en l'honneur d'individus, d'organismes, de fondations ou d'entreprises qui se sont distingués au sein de l'institution ou dans la société soit en contribuant d'une façon exceptionnelle à leur développement et à leur épanouissement ou en faisant un don exemplaire à l'Université. La présente politique établit les modalités pour permettre une telle désignation.

Lignes directrices

1. APPELLATIONS HONORIFIQUES POUR CONTRIBUTION SOCIALE EXCEPTIONNELLE

1.1 Les candidatures soumises doivent respecter au moins l'un des critères suivants :

- L'individu a contribué de façon bénévole et exceptionnelle au développement de l'Université;
- L'individu, par son travail à l'Université, s'est distingué par son engagement remarquable au développement ou au rayonnement de l'Université;
- L'individu, l'organisme, la fondation ou l'entreprise a contribué de façon exceptionnelle au développement de la société;

1.2 À moins de circonstances extraordinaires, un délai de deux ans devra être écoulé suite au décès d'une personne avant que la candidature de cette personne soit considérée pour une appellation.

1.3 La candidature d'une personne ne peut être considérée tant que celle-ci est impliquée en politique active, soit en étant en fonction au parlement du Canada, à l'assemblée législative d'une province ou d'un territoire, ou l'équivalent dans un pays étranger, ou qu'elle endosse activement l'idéologie d'un parti politique.

1.4 À moins de circonstances exceptionnelles, l'attribution du nom d'un membre du personnel à une installation ne se fera pas pendant que la personne est encore à l'emploi de l'Université.

1.5 Le nom commercial d'un organisme, d'une fondation ou d'une entreprise peut être retenu à condition qu'il soit clairement démontré que ce nom présente des avantages pour l'Université et ne contrevienne pas aux lignes directrices en matière de conflit d'intérêt et d'éthique.

1.6 Catégories de désignation honorifiques

Sans pour autant s’y limiter, les catégories de désignation peuvent être les suivantes :

- Installations physiques : Bâtiments, sections d’un bâtiment, locaux, aires d’activités sportives, espaces extérieurs, rues.
- Fonds de dotation, fonds en fiducie et autres entités : Chaires d’études, centres de recherche ou instituts, fonds de bourses, projets spéciaux, prix de mérite, grandes conférences, services aux étudiants et étudiantes, collections d’œuvres d’art, collections de livres, etc.

En principe, l’appellation honorifique demeure en vigueur pour la durée de vie de l’entité en question. En ce qui a trait aux installations physiques, les appellations honorifiques sont permanentes en autant que ces installations physiques servent aux fonctions originales au moment de la désignation. Lorsqu’une installation physique doit être modifiée, renouvelée, démolie ou reconstruite, l’Université, par l’approbation de son Conseil des gouverneurs, se réserve le droit de conserver l’appellation honorifique ou de la supprimer.

2. APPELLATIONS HONORIFIQUES POUR CONTRIBUTION DE BIENFAISANCE

- 2.1 Lorsque jugé approprié, l’Université de Moncton peut accepter qu’un lieu physique ou une entité rattachée à l’institution porte l’appellation d’un individu ou d’un groupe en reconnaissance d’un don substantiel à l’Université. Les dons doivent être conformes à la *Politique d’acceptation des dons de l’Université de Moncton*.
- 2.2 Le nom commercial d’un organisme, d’une fondation ou d’une entreprise peut être retenu à condition qu’il soit clairement démontré que ce nom présente des avantages pour l’Université et ne contrevienne pas aux lignes directrices en matière de conflit d’intérêt et d’éthique.
- 2.3 Seul la rectrice ou le recteur et/ou la directrice générale ou le directeur général des relations universitaires et du développement philanthropique (ou leur déléguée ou délégué expressément autorisés par écrit) peuvent négocier avec la bienfaitrice ou le bienfaiteur la désignation d’un lieu physique ou d’un fonds de dotation ou en fiducie.

La partie représentant l’Université a la responsabilité d’informer les bénéficiaires que l’acceptation du nom proposé est sujette aux conditions suivantes :

- a) Les appellations pour don philanthropique de plus de 1 000 000 \$ pour les installations physiques et de plus de 3 000 000 \$ pour les fonds de dotation et en fiducie doivent être approuvées par le Conseil des gouverneurs. La version de la Politique qui s’applique est celle en vigueur au moment où débute la négociation du don.
- b) Les appellations pour don philanthropique entre 500 000 \$ et 1 000 000 \$ pour les installations physiques et de 500 000 \$ à 2 999 999 \$ pour les fonds de dotation ou en fiducie doivent être approuvées par le recteur.
- c) Les appellations pour don philanthropique entre 10 000 \$ et 499 999 \$ doivent être approuvées par la directrice générale ou le directeur général des relations universitaires et du développement philanthropique suite à une consultation auprès du ou des vice-rectrices, vice-recteurs et des doyennes ou doyens concernés. L’approbation de la rectrice ou du recteur peut également être requise.

2.4 Catégories de désignations :

Les appellations pour don de bienfaisance sont permanentes. La destination du don devrait normalement être en lien avec la désignation souhaitée.

a) Dons pour les installations physiques

Afin qu’une appellation de lieu soit en vigueur, une part importante de la valeur totale de la promesse de don doit avoir été versée à l’Université de Moncton. Toute exception sera évaluée à la discrétion du recteur.

Bâtiments

Nouveau bâtiment

- Le don doit correspondre au plus élevé de ces deux montants :
- au moins 20 % de la valeur du coût de construction ou
 - un minimum de 2 million de dollars.

Bâtiment existant

- Le don doit correspondre au plus élevé de ces trois montants :
- au moins 20 % de sa valeur estimée;
 - au moins 50 % des coûts de rénovation de l’édifice ou
 - un minimum de 2 million de dollars.

Amphithéâtres ou salles de spectacles

Jusqu’à 400 places	500 000 \$
Jusqu’à 200 places	250 000 \$

<u>Sections d’édifices (halls, ailes, annexes, foyers)</u>	500 000 \$
--	------------

<u>Salles de cours</u>	100 000 \$
------------------------	------------

<u>Salles de séminaires</u>	50 000 \$
-----------------------------	-----------

<u>Salles de lecture</u> (bibliothèque)	25 000 \$
---	-----------

Espaces extérieurs

Le montant du don devra couvrir la totalité des frais d’aménagement et la création d’un fonds pour l’entretien (à déterminer selon le projet), par exemple : place, rue du campus, parc, statue, fontaine, aire d’activités sportives, scène extérieure, etc.

b. Dons pour les facultés

Nom de la Faculté

Don minimal de 10 000 000 \$ pour la création d'un fonds de dotation pour la faculté désignée.

La décision d'adoption d'un nom ne repose pas uniquement sur la valeur du don offert. Une consultation doit avoir lieu auprès des membres de la faculté afin de s'assurer que cette appellation est dans le meilleur intérêt de la faculté. Cependant, la doyenne ou le doyen doit porter une attention particulière aux considérations positives ou négatives présentées lors de la consultation.

Chaire d'études, de recherche ou Institut

Don minimal de 5 000 000 \$ pour assurer le financement complet d'un fonds de dotation en sciences pures et appliquées.

Don minimal de 4 000 000 \$ pour assurer le financement complet d'un fonds de dotation en sciences humaines.

Don minimal de 750 000 \$ réparti sur une période de 5 années consécutives, soit 150 000 \$ par année, pour assurer le financement complet d'une chaire en fiducie.

c. Dons pour les étudiantes et les étudiants

Création d'un fonds de bourses permanent : don minimal de 25 000 \$, qui doit être versé en totalité avant l'offre de la première bourse à partir des intérêts générés par le fonds de dotation.

Création d'un prix permanent : don minimal de 10 000 \$ pour la création d'un fonds de dotation qui finance un prix. Le don doit être versé en totalité avant l'attribution du premier prix à partir des intérêts générés.

Appellation d'une bourse annuelle : don annuel minimal de 500 \$

Appellation d'un prix annuel : don annuel minimal de 250 \$ **Dons pour d'autres projets spéciaux**

À déterminer selon la nature du projet

3. ÉVALUATION DES CANDIDATURES

3.1 Présentation des candidatures

Toute personne peut suggérer une candidate ou un candidat en ayant soin de bien documenter le dossier. Ces propositions sont soumises au Secrétariat général qui s'occupe de transmettre les renseignements au *Comité pour l'appellation des installations physiques, des fonds de dotation, des fonds en fiducie et autres entités à l'Université de Moncton* (ci-après appelé *Comité*).

3.2 Responsabilités du Comité :

pour les appellations honorifiques pour contribution sociale exceptionnelle

- a) Évalue les candidatures soumises;
- b) Procède aux consultations qu'il juge nécessaires, incluant l'avis de l'unité visée par la démarche d'identification;
- c) Retient les candidatures jugées excellentes;
- d) Présente un rapport au Comité exécutif du Conseil des gouverneurs.

pour les appellations honorifiques pour contribution de bienfaisance

- a) Prend connaissance du rapport des promesses de don préparé par la directrice générale ou le directeur général des relations universitaires et du développement philanthropique pour tous les dons de plus de 1 000 000 \$ en ce qui a trait aux désignations des installations physiques et de plus de 3 000 000 \$ pour les fonds de dotation autres que les fonds de bourses.
- b) Confirme au Comité exécutif du Conseil des gouverneurs avoir pris connaissance du rapport des promesses de don concernées.

Le Comité se réunit lorsqu'il reçoit une ou plusieurs propositions. Les discussions du Comité ont lieu à huis clos et ses membres doivent maintenir une discrétion absolue.

3.3 Composition du Comité

- La rectrice ou le recteur, d'office
- La directrice générale ou le directeur général des relations universitaires et du développement philanthropique, d'office
- La vice-rectrice ou le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, d'office
- La vice-rectrice ou le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, d'office
- La vice-rectrice ou le vice-recteur du campus visé par la démarche d'identification, d'office
- Une professeure ou un professeur du campus visé par la démarche d'identification, nommé par son association
- Une ou un membre du personnel non-enseignant, désigné par le recteur
- Une étudiante ou un étudiant du campus visé par la démarche d'identification, nommé par son association étudiante
- La présidente ou le président du Conseil des gouverneurs ou sa ou son délégué, d'office et président du Comité;

3.4 Rôle du Conseil des gouverneurs

- a) Reçoit le rapport du Comité, les commentaires et la ou les recommandations du Comité exécutif;
- b) Discute, le contenu du rapport;
- c) Adopte ou refuse les recommandations du Comité exécutif.

4. PRIVILÈGES

4.1 Le nom d’une installation ou celui d’un fonds de dotation ou de fiducie deviendra le nom couramment utilisé dans les publications et dans la correspondance de l’Université de Moncton.

5. CHANGEMENT DE NOM

5.1 Le Conseil des gouverneurs se réserve le droit d’étudier, d’adopter ou refuser une proposition de changement de nom ou le retrait d’un nom lorsque des circonstances particulières le justifient. Les facteurs suivants devront guider l’étude d’une telle démarche :

- a) la tradition, le patrimoine, les ententes antérieures, les engagements existants, l’objectif d’utilisation de l’installation et la pérennité de l’entité;
- b) les coûts associés au changement;
- c) les implications légales et sociales découlant d’un changement de nom;
- d) l’évaluation de l’impact sur la reconnaissance déjà attribuée;
- e) le meilleur intérêt de l’Université de Moncton.

5.2 Si une proposition de changement ou de retrait de nom est acceptée, des efforts raisonnables seront faits pour aviser à l’avance la personne honorée, la bienfaitrice ou le bienfaiteur, ou ses descendants en cas de décès.

6. CÉRÉMONIE DE RECONNAISSANCE

6.1 L’Université organise une cérémonie spéciale ou profite d’une occasion spéciale et appropriée pour reconnaître les individus, les bienfaitrices et les bienfaiteurs, les organismes, les fondations ou les entreprises dont les noms paraîtront dans les diverses catégories d’appellation.

6.2 L’Université assure la diffusion de l’information entourant l’événement dans les médias.

Adopté au Conseil des gouverneurs
CGV-010428

Modifié au Conseil des gouverneurs
CGV-100918

Modifié au Conseil des gouverneurs
CGV-160924